

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ▪ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W21-771102

Ago 168
Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13292

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

OVAZ ATROU Hamda

Date de naissance :

07.19.1991

Adresse :

Résidence Nadia, Immeuble R, 3^e étage,
Nakaf, Casablanca

Tél. :

06.53.98.79.66

Total des frais engagés : 481,5 dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

29/11/2023

Nom et prénom du malade :

OVAZ ATROU

Hou DA

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances

10 JAN. 2024

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudication conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 03/10/2024

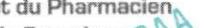
Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1/2/2023	c		Kadh	INP : 091218878 EL ATOUANI H Société Générale Sidi Maarouf 522.31.12.5

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie RESIDENCE NADIA Centre Commercial Nadia 28 Bd. Brahim Roudani Casablanca 22 23 72 69	29/12/23	331,80

Cachet du Pharmacien
ou du Fournisseur

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				COEFFICIENT DES TRAVAUX []
				MONTANTS DES SOINS []
				DEBUT D'EXECUTION []
				FIN D'EXECUTION []
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		Coefficient DES TRAVAUX []
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 G B		MONTANTS DES SOINS []
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DU DEVIS []
				DATE DE L'EXECUTION []

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Docteur EL ATOUANI Hind

Médecine Générale

Diplômée de la Faculté de Médecine
de Casablanca



الدكتورة العطوانى هند

الطب العام

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le : ٢٩/١٢/٢٠٢٣ الدار البيضاء، في :

Hamza

AMZAHROU

HAMZA

1800 ١٨٠٠

٤٣٤٣٤

٦٧٦

Doliprane Vitamine C

DolipraneVitamineC*
Paracetamol 500mg + Vitaminic C 150mg
16 comprimés effervescents



6 118000 041252

PPV 18 DH 00
PER 09 / 26
LOT M 29 02
S 1



8 435100 844353

Lot 220711
A consommer
de préférence avant le : 07/2025
PPC : 79,50 DH

Dr. Abderrahim
Pharmacie RÉS
Centre Commercial
281, Bd. Brahim
Tél.: 0522 23 72 6 NOVOCLIN® 1g/125 mg

16 sachets



6 118000 140900

LOT : 1312
PER : 01/25
PPV : 132,00 DH

EUCARBON®

30 comprimés



6 118001 250295

EXP:

PPV:

32,00

Lot. HAMZA, N°73, Sidi Maarouf - Casablanca - Tél. 05 22 32 13 15

Référant : Rachid

Foo 00

JSX 31

après répu



Dr. EL ATOUANI Hind
Médecine Générale
731 lot Hamza Sidi Maârouf
Casablanca. Tel: 0522.32.13.15

Dr. Abderrahim RABBA
Pharmacie RESIDENCE NADIA
Centre Commercial Nadia
281 Bd. Brahim Roudani
Tel.: 0522 23 72 69 - Casablanca



6 118002 080075

2300704
2026/01

PPC 70 DHS